

## **Développement de la culture - développement du territoire : une ambiguïté au cœur du festival Jazz in Marciac ?**

**Mariette Sibertin-Blanc**, Maître de conférence en aménagement-urbanisme, Université de Toulouse-Le Mirail, UMR-CNRS LISST-CIEU, [sibertin@univ-tlse2.fr](mailto:sibertin@univ-tlse2.fr)

*Mariette Sibertin-Blanc travaille sur les politiques culturelles locales, en particulier dans leurs interactions avec les dynamiques urbaines et recompositions territoriales. Parmi ses publications sur ces questions :*

DAVIET S., LERICHE F., SIBERTIN-BLANC M., ZULIANI J.M. (dir.), *L'économie culturelle et ses territoires*, PUM, 2008.

SIBERTIN-BLANC M. « Différenciation territoriale et enjeux d'aménagement des petites villes – l'exemple de l'action culturelle », in *BAGF Géographie* 2008

SIBERTIN-BLANC M., "Diffusion des musiques amplifiées et recompositions urbaines : l'agglomération toulousaine après l'explosion de l'usine AZF", in *Espaces et sociétés*, n°118, novembre 2004, pp. 205-222.

### **Introduction**

Développement culturel et territoire : développement de la culture ou développement du territoire ? Ce balancement entre deux objectifs, *a priori* bien distincts, interroge quant à l'instrumentalisation de la culture venue s'imposer à travers les politiques territoriales, mais aussi quant aux leviers mobilisés pour le développement territorial. La culture par qui ? La culture pour qui ? La culture pour quel territoire<sup>1</sup> ? Quel développement de la culture pour quel développement du territoire<sup>2</sup> ? Les questions peuvent se multiplier et les ambiguïtés comme les raccourcis dans le discours commun de manquent pas.

Afin d'explorer les tenants et aboutissants de cette ambiguïté, cette communication se propose d'analyser un territoire, Marciac et ses périmètres associés (Communauté de communes, Pays), une expérience culturelle trentenaire (le festival *Jazz in Marciac*), un projet de territoire (le pôle culturel de Marciac, également pôle d'excellence rurale). Pendant 15 jours, un maire, une association, 800 bénévoles, un village de 1 200 habitants accueille 180 000 festivaliers et

les plus grands noms du jazz, américain en particulier. Toute l'année, ce village rural fonctionne en intercommunalité, est tête de file du projet culturel du Pays Val d'Adour, intègre de nombreux dispositifs de développement local, se bat pour garder son collège et ses enfants... en s'appuyant de nouveau sur la dynamique *jazz* (classes à option jazz au collège, concerts jazz hors saison).

A travers ce cas exploré à plusieurs reprises<sup>3</sup>, et qui a fait en 2007 l'objet de nouvelles investigations<sup>4</sup>, il s'agira d'explorer comment un événement s'inscrit (ou non) dans un projet de développement local global ; comment les différents acteurs publics mobilisent (ou non) ce festival international à des fins de démocratisation culturelle (un des objectifs du développement culturel) et/ou d'opportunité de visibilité territoriale ; comment des ressources immatérielles (humaines) *très* locales produisent un événement *très* territorialisé médiatiquement mais parfois considéré comme *a*-territorial par les acteurs artistiques et culturels ; enfin, comment ce festival devient lui-même une ressource pour conforter un nouveau dispositif d'aménagement du territoire.

## **I. JIM, moteur d'un *certain* développement du territoire !**

### **Un festival *extra-ordinaire*...**

De nombreuses descriptions ont déjà été produites pour donner la quasi démesure prise par le festival Jazz in Marciac (JIM).

Trentenaire en grande forme, ce festival multiplie par plus de 100 la population présente dans la commune lors des festivités, programme des artistes pour qui il s'agit parfois de la seule date européenne ou française. À l'origine créé par une association socioculturelle, porté par le principal du collège devenu également maire (et conseiller régional), JIM est également reconnu par son fonctionnement basé sur les bénévoles, avec une augmentation de leur nombre au fil des ans, suivant l'augmentation des concerts programmés et l'allongement de la durée globale du festival. En 2007, date anniversaire, JIM c'était donc 15 jours de festival, 17 concerts payants avec les plus grands noms du jazz<sup>5</sup>, 800 bénévoles répartis dans 41 équipes, près de 180 000 festivaliers, dont un quart assiste aux concerts payants du soir – sachant que des concerts *off* sont en libre écoute la journée dans le village. JIM, c'est aussi un budget bénéficiaire. Le total des recettes avoisinait en 2006 trois millions d'euros : la moitié

provenait de la billetterie, un peu plus de 10% des subventions, et 10% du sponsoring-mécénat. Parmi les dépenses, un million d'euros était consacré au budget artistique.

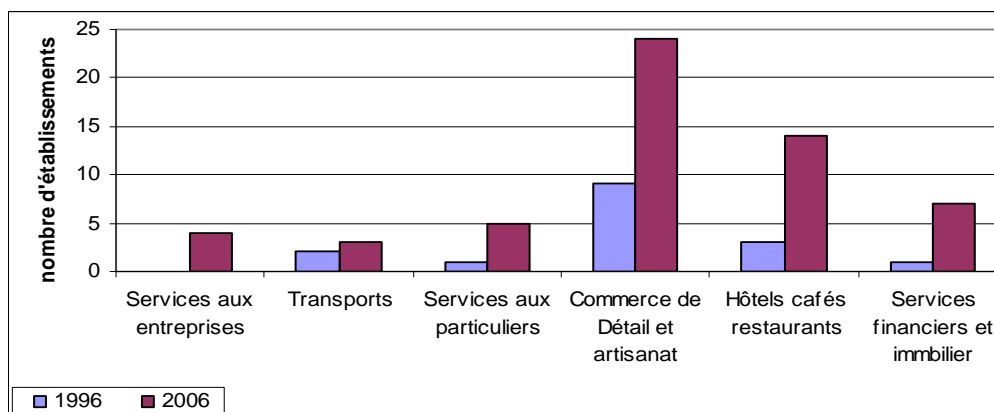
Le succès du festival n'est pas à discuter. Il s'est effectué sur une excellente articulation de deux échelles<sup>6</sup> : l'une très locale et l'autre très large - nationale, voire internationale. Concernant la première, elle est associée à l'image rurale que la communication du festival valorise. La dimension d'un événement d'envergure *à la campagne* ne relève pas seulement de la rhétorique : le camping dans les champs, par exemple, est largement plébiscité, avec plus d'un cinquième des festivaliers pratiquant le camping sauvage (souvent en camping car), et la même proportion pour le camping organisé, et ce quels que soient les âges<sup>7</sup>. Ainsi, même dans les représentations des festivaliers, l'articulation du festival à la vie locale apparaît comme étant le deuxième slogan énoncé (17 % considèrent que « *c'est important pour la vie locale* », certes bien après le premier de tous (41 % considèrent que « *c'est un grand moment pour le jazz* »), et devant l'idée que « *c'est avant tout une fête* ». Festivités dans les champs, poussière sous le chapiteau, mise en avant des spécialités du terroir et notamment du fois gras sur la place de la bastide, partenariat avec la coopérative locale productrice en particulier des Côtes de Saint-Mont : JIM joue sur cette carte locale et les festivaliers sont généralement comblés. Ils insistent sur la « *convivialité* », apprécient la « *gastronomie gasconne* », se plaisent dans ce « *cadre bucolique* ». En parallèle, la réputation du festival s'est réalisée sur la capacité des organisateurs à l'imposer à l'échelle nationale et internationale : de par sa programmation, qui privilégie le jazz américain (trop parfois selon certains...), plus généralement de par la qualité de l'ensemble de l'événement qui, en étant relativement rare en France, a permis de lui donner une aura et une reconnaissance incontestées.

Voilà pour les points forts de l'événement...

### **... Pour quelles répercussions territoriales ?**

Récemment, des études d'impact ont par ailleurs été réalisées, relatives aux répercussions des activités festives, dans la Région Midi-Pyrénées<sup>8</sup>, et également sur le canton de Marciac. Pour ces dernières, elles ont notamment servi à la candidature au titre de Pôle d'excellence rurale pour la création d'un grand équipement sur la commune (et porté par la communauté de communes et le Pays Val d'Adour). Ces études concluent à la participation incontestable du

festival au développement territorial. Celle de la CCI en particulier devait démontrer le développement économique du canton en mettant en exergue la création d'activités ces dernières années (figure 1)<sup>9</sup>.



**Figure 1 - Évolution des établissements dans le Pays Val d'Adour 1996-2006** (Source : CCI du Gers).

Plus généralement, il est incontestable que le festival génère sur le territoire des retombées financières importantes, ne serait-ce que par les dépenses, durant l'événement, des festivaliers. Pour autant, il convient de rappeler que les plus importants postes de dépenses du festival lui-même bénéficient à des agents économiques extérieurs au territoire. Malgré la très grande difficulté méthodologique rencontrée pour élaborer des données fiables de ces retombées (les commerçants par exemple ne donnent jamais leur chiffre d'affaire...), nous pouvons donner à travers ce tableau quelques tendances sur la localisation des dépenses du festival (effets directs : achat de marchandises, frais d'organisation, communication, budget artistique, frais généraux, divers) et des dépenses des festivaliers (effets indirects : dépenses hors billetterie)

|                     | Marciac     | Reste du Val<br>d'Adour | Autres      |
|---------------------|-------------|-------------------------|-------------|
| Effets<br>directs*  | 430 000 €   | 80 000 €                | 2 370 000 € |
| Effets<br>indirects | 5 170 000 € | 2 055 500 €             | ??          |

**Figure 2 : La localisation des dépenses (en 2006).** \* Plus en détail, ces dépenses peuvent être ventilées ainsi : Marciac 15.2%, Communauté de communes 16.3%, Pays Val d'Adour 17%, Département du Gers 35.8%, Département de la Gironde 10.1%, Région parisienne 35.2%. (Source : JIM, UTM).

Les différences de conclusion entre la ventilation des données fournies par le festival, et celles de la CCI conduisent à relativiser la portée de cette approche financière. Néanmoins, deux remarques peuvent être formulées : d'une part, quoiqu'il en soit, les retombées pour un village de moins de 2 000 habitants sont considérables, ainsi que le retour pour le territoire des subventions apportées par les collectivités. D'un autre côté, le profil précisément du territoire ne permet pas de capter l'ensemble des retombées générées par l'activité du festival : ceci traduit un surdimensionnement de l'événement par rapport aux capacités d'offre des acteurs économiques résidents.

En s'intéressant aux types de répercussions territoriales que peut avoir le festival, il semble tout naturel de s'attarder sur l'évolution démographique de Marciac. Plusieurs conclusions découlent des recensements analysés à partir de 1968 (après la première édition du festival...), surtout grâce à la comparaison avec le canton voisin et à sa commune : Plaisance (qui est l'autre commune importante de l'intercommunalité, créant ainsi un territoire bicéphale, source de conflit parfois...). Les tableaux ci-dessous indiquent une croissance sur la période 1968-1999 certes plus importante à Marciac, sans pour autant que celle-ci soit considérable, et avec une baisse sur la dernière période intercensitaire (Figures 3 et 4)<sup>10</sup>. Par ailleurs, un vieillissement mesuré s'observe à Marciac par rapport à Plaisance, grâce à une plus forte proportion de jeunes, alors que les proportions de personnes âgées sont quasiment identiques. Tout porte à croire que le festival joue ici dans une dimension d'attraction (un

solde migratoire largement positif), qui rattrape ainsi les logiques structurelles propres aux espaces ruraux isolés.

|                  | 1968  | 1975  | 1982  | 1990  | 1999  | Tendance                     |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------------------|
| CANTON PLAISANCE | 4 391 | 4 236 | 4 163 | 4 120 | 4 081 | Diminution continue          |
| CANTON MARCIAC   | 3 637 | 3 482 | 3 481 | 3 471 | 3 347 | Augmentation puis diminution |
| PLAISANCE        | 1 535 | 1 576 | 1 575 | 1 657 | 1 479 | Augmentation puis diminution |
| MARCIAC          | 1 065 | 1 131 | 1 119 | 1 211 | 1 160 | Augmentation puis diminution |

**Figure 3 - Évolution du nombre d'habitants deux cantons / deux communes.** (Source : RGP INSEE).

|                   |                        | 1962-<br>1968 | 1968-<br>1975 | 1975-<br>1982 | 1982-<br>1990 | 1990-<br>1999 |
|-------------------|------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| CANTON PLAISANCE  | Taux d'évolution       | -0,77 %       | -0,51 %       | -0,25 %       | -0,13 %       | -0,11 %       |
|                   | Dû au solde migratoire | -0,64 %       | -0,16 %       | -0,31 %       | -0,31 %       | -0,46 %       |
| CANTON MARCIAC    | Taux d'évolution       | -0,18 %       | -0,62 %       | -0,00 %       | -0,04 %       | -0,40 %       |
|                   | Dû au solde migratoire | -0,12 %       | -0,09 %       | 0,90 %        | 0,77 %        | 0,28 %        |
| Commune Plaisance | Taux d'évolution       | 0,50 %        | 0,38 %        | -0,01 %       | 0,64 %        | -1,25 %       |
|                   | Dû au solde migratoire | 0,75 %        | 0,84 %        | 0,66 %        | 1,31 %        | -0,22 %       |
| Commune Marciac   | Taux d'évolution       | 1,13 %        | 0,87 %        | -0,15 %       | 0,99 %        | -0,48 %       |
|                   | Dû au solde migratoire | 1,32 %        | 1,77 %        | 1,39 %        | 2,34 %        | 0,57 %        |

**Figure 4 - Taux d'évolution de la population deux cantons / deux communes.** (Source : RGP INSEE).

Enfin, la croissance des résidences secondaires et la diminution des logements vacants constituent probablement l'impact le plus évident (Figure 5). Pour ces indicateurs, l'effet festival joue encore, ce que confirment d'ailleurs les agents immobiliers ; il existe en effet une image Marciac véhiculée par le festival qui attire une population en particulier étrangère, avec des conséquences notables sur les prix des biens immobiliers (un surcoût de l'ordre de 30 %)... et par répercussion une difficulté à se loger pour les habitants locaux ou les travailleurs souhaitant s'installer.

|           |                        | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 |
|-----------|------------------------|------|------|------|------|------|
| PLAISANCE | Résidences principales | 516  | 544  | 599  | 666  | 648  |
|           | Résidences secondaires | 53   | 68   | 44   | 88   | 51   |
|           | Logements vacants      | 22   | 73   | 87   | 63   | 122  |
| MARCIAC   | Résidences principales | 376  | 358  | 417  | 465  | 497  |
|           | Résidences secondaires | 35   | 9    | 55   | 65   | 87   |
|           | Logements vacants      | 15   | 96   | 83   | 75   | 31   |

**Figure 5 - Évolution des logements dans les deux communes.** (Source : RGP INSEE).

Plusieurs spécialistes en la matière ont attiré l'attention sur les précautions à prendre concernant l'évaluation de l'impact économique d'un tel événement<sup>11</sup> ; ce dernier exemple concernant « l'effet festival » sur le coût de l'immobilier conduit également à s'interroger sur ce paradigme de « développement », et sur les critères à considérer pour le mesurer : le développement peut se faire au détriment en quelque sorte des habitants « autochtones »... Ce

constat renvoie à de nombreux débats ayant cours actuellement, notamment autour de l'économie résidentielle<sup>12</sup>, et également à ce que l'on observe dans certains quartiers faisant l'objet de requalification : la *gentrification* voulue et encouragée par l'installation de « créateurs », et ses effets sur les habitants « premiers ».

En dernier lieu, une répercussion associée au festival est l'aura donnée à l'équipe municipale (le maire, plus précisément), qui révèle sa capacité à entrer dans de très nombreux dispositifs – par exemple la requalification de la bastide, avec des aides multiples pour cela des diverses institutions. Grâce à l'ampleur prise par le festival, toute initiative est gratifiée d'un succès à venir certain, et les partenaires n'hésitent pas à répondre aux initiatives marciacaises. Il s'agit d'une conséquence pour le territoire non négligeable, liée bien sûr au succès du festival, mais aussi (et surtout peut-être) à la capacité des organisateurs à s'appuyer sur ce succès et à le valoriser dans les négociations et sollicitations relatives à divers dispositifs d'aménagement... nous y reviendrons en dernière partie

## **II. JIM, déconnecté du développement *culturel* territorial ?**

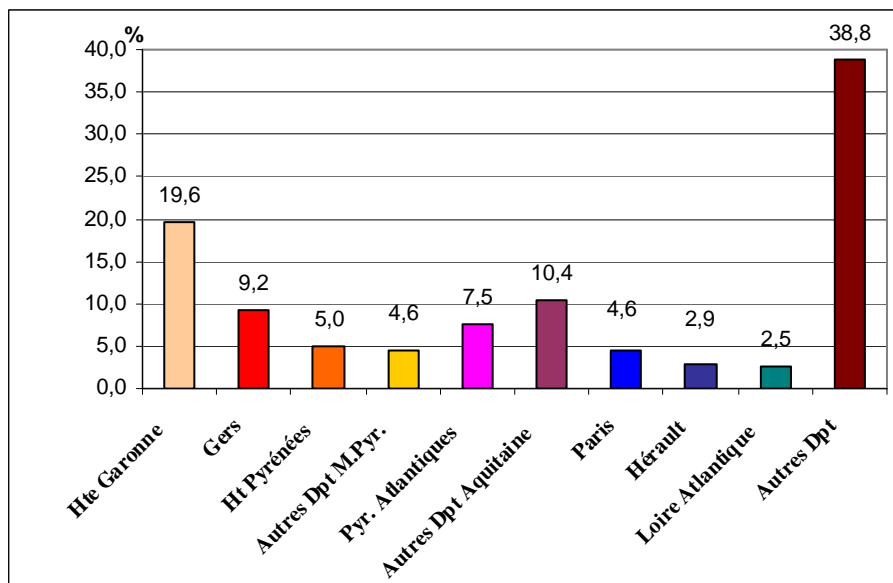
S'il n'est pas aisé de déterminer les critères qui caractérisent le développement d'un territoire, il est encore plus délicat d'établir quelles approches considérer pour évaluer la contribution du festival au développement *culturel* du territoire et comment mesurer ce dernier. Deux critères sont proposés ici : les pratiques et l'offre. L'approche méthodologique est à caractère exploratoire, et elle pourrait faire l'objet de débat, dans ce colloque en particulier.

### **Les publics et les pratiques culturelles**

Une première hypothèse serait de considérer que, grâce à la présence du festival (et des concerts hors saison développés depuis les années 90), les pratiques culturelles locales se développent. L'offre de concerts jazz jouerait en quelque sorte un rôle d'éducation culturelle. Les indicateurs pour évaluer cette évolution ne sont pas évidents à déterminer. Nous pouvons pourtant considérer deux données :

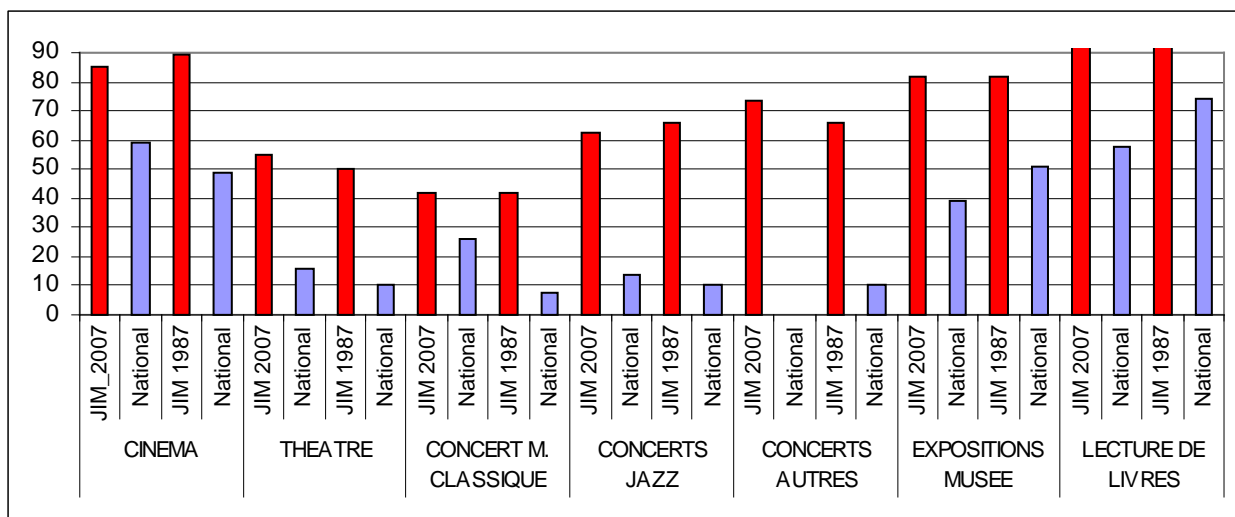
**L'origine du public de Marciac.** Ce public est dans sa très large majorité extérieur au département, avec parmi le public gersois une très faible proportion venant de Marciac et ses environs immédiats (figure 6). Ceci est encore plus vrai pour le public des concerts payants du

chapiteau. Alors que déjà en 1987, 35 % des festivaliers habitaient en dehors du grand sud-ouest français, cette proportion avoisine les 50% en 2007. Bien sûr, l'ampleur qu'a prise le festival ces dernières années contribue à expliquer ce phénomène : les 180 000 festivaliers passant à Marciac sont plus nombreux que l'ensemble des habitants du Gers !



**Figure 6 : Origine géographique des festivaliers (JIM 2007).** (Source : Enquête 2007).

Néanmoins, d'autres chiffres tendent à qualifier le public comme plutôt éloigné des caractéristiques démographiques et sociales des habitants du territoire : un profil urbain<sup>13</sup> - celui-là même qui apprécie le côté « *bucolique* » de l'événement, plus qualifié que la moyenne nationale, dont les pratiques culturelles sont également bien plus nombreuses que la population française (figure 7).



**Figure 7 : Proportion de la population interrogée ayant eu au moins une fois dans l'année une pratique culturelle** (Sources : Enquêtes JIM 1987 et 2007, Enquêtes nationales du ministère de la Culture 1981 et 2005)

Une explication pourrait venir de l'implication dans le bénévolat des habitants du territoire, avec de ce fait une participation à ce titre (les bénévoles assistent gratuitement aux concerts) et non en tant que festivaliers. Néanmoins, là encore, cette hypothèse ne se confirme pas clairement : seulement 10% des bénévoles viennent du Gers, 26 % de Toulouse... Il n'est pas exclu que les étudiants, nombreux, aient des origines locales. Néanmoins, ils ne sont pas ceux qui, à l'année, développent leurs pratiques culturelles sur le territoire de Marciac et ses environs.

Ainsi, s'exprime toute l'ambiguïté des répercussions du festival sur le territoire et la population locale : alors que de nombreux habitants à Marciac et dans les communes environnantes bénéficient financièrement de JIM par la location d'hébergement, ils n'ont pour la plupart jamais été à un concert de jazz, lors du festival ou pendant l'année.

**Les représentations exprimées par les acteurs culturels du territoire** tendent à confirmer ce constat<sup>14</sup> : les habitants du territoire se rendent peu au festival, « *si ce n'est pour l'ambiance, le marché* ». D'ailleurs, la quasi-totalité des personnes interrogées – tous

sensibles par définitions à la vie artistique – a indiqué ne pas fréquenter le festival, si ce n'est ponctuellement le Off. L'une des explications avancées concerne « *les nécessaires clés d'entrées pour le jazz ; il est difficile de savoir quel concert choisir, surtout quand les prix sont élevés : c'est complexe et cela demande d'être initié* ». Ces remarques renvoient à des considérations bien connues concernant la médiation et l'éducation artistiques : « *Ce n'est pas parce qu'une offre existe que les pratiques des habitants se développent. Par contre, c'est la mission des responsables culturels de s'appuyer sur cette dynamique pour développer les pratiques* ». Ce dernier verbatim présente un écho particulier dans le contexte du Pays, dans la mesure où, à l'inverse du festival, de nombreuses initiatives culturelles ont cette préoccupation de l'élargissement des publics. « *Développer les pratiques culturelles des habitants en impulsant une effervescence artistique et culturelle en milieu rural* » correspond à un objectif régulièrement formulé par les acteurs culturels du Pays.

D'un point de vue plus institutionnel, la question des publics du festival est abordée à travers l'interrogation suivante : à qui bénéficient les impôts des habitants d'un territoire (notamment le Gers) si ceux-ci ne vont pas au festival que la collectivité (notamment le Conseil Général) subventionne ?

Enfin, en rappelant que les proportions sont *une* approche et que les données brutes viennent parfois relativiser les tendances, il convient d'indiquer que les concerts hors saisons organisés pendant l'année grâce en partie aux bénéfices effectués par le festival, attirent une proportion plus importante de Gersois (32 %), nombreux venant de Auch.

## **L'offre et les acteurs culturels du territoire**

En s'intéressant à l'offre culturelle du territoire<sup>15</sup>, deux points forts s'imposent. Le premier est le nombre élevé d'associations, qui assurent des actions de diffusion dans des champs variés (théâtre, conte, cirque, musique...). L'autre concerne la structuration en cours de la lecture publique, qui devient un domaine prioritaire dans les politiques publiques locales. Néanmoins, les points faibles apparaissent plus nombreux, et sont inhérents à la structuration même du système d'offre. En premier lieu, il est à noter la fragilité de ce monde associatif, peu professionnalisé, avec une projection dans le futur difficile et un essoufflement voire une « fatigue » pour certains. L'offre se fait selon les préoccupations ou centres d'intérêt de ceux

qui en sont à l'origine, ce qui peut expliquer qu'aucune structuration de l'enseignement artistique n'a été repérée dans le Pays<sup>16</sup>.

Enfin, l'échelle d'action des initiatives culturelles est limitée à la commune, ou à la communauté de communes et, malgré la volonté portée du Pays, les acteurs culturels sont très peu positionnés sur un fonctionnement en réseau (du fait de leur fragilité, du fait également du manque d'équipements spécifiques pour la culture qui pourraient être des lieux d'échanges). Cet état des lieux vient confirmer des diagnostics précédents<sup>17</sup> et suggère la faible propension du festival JIM à assurer un rôle d'entraînement pour le développement culturel du territoire.

Ce constat se retrouve dans l'analyse du positionnement des acteurs culturels vis-à-vis du festival conduit au même type de conclusion : elle révèle un décalage à différents titres entre leurs activités et JIM, avec des représentations relativement unanimes.

Si la reconnaissance de la qualité du festival est largement partagée, la déconnexion **entre** l'activité de chaque acteur avec le festival est également constatée. Aucune des structures n'a en effet considéré son action comme étant en rapport, de près ou de loin, avec le festival. Les actions dont la dynamique dépend directement du festival semblent inexistantes, même si une montée en puissance peut avoir lieu lors du festival pour de rares associations, à l'exemple d'un espace d'exposition animé par une association d'arts plastiques localisée à Marciac.

En définitive, pour nombre d'interlocuteurs culturels, leur relation avec JIM se formule essentiellement par une crainte, ou la suspicion peut-être, d'avoir des soutiens et subventions de la part des partenaires institutionnels à la mesure de ce qui reste quand ceux-ci ont financé le festival.

Pour autant, certains acteurs culturels envisageraient favorablement des échanges avec le festival. Le « capital image » que celui-ci apporte est loin d'être négligeable d'une part, et les moyens qu'il nécessite sont considérés comme mutualisables (matériel par exemple, emplois...et même afflux touristiques susceptibles d'irriguer davantage le territoire du Pays).

A la question d'une implantation de ces acteurs corrélée à la présence du festival, ceux-ci dans l'ensemble répondent par la négative ; malgré un territoire d'origine souvent extérieur au Gers (notamment de la région parisienne), la localisation dans le Pays est surtout liée à un

milieu rural du Sud-Ouest ou à des relations personnelles. Pour ce qui est de Marciac directement, la section jazz du collège est davantage évoquée comme élément potentiel d'attractivité que le festival ; ceci tend à confirmer la vision d'un événement distant vis-à-vis de son territoire, tant dans son fonctionnement que dans ses répercussions sur la dynamique de la vie culturelle locale. Un paradoxe est ici à relever dans la mesure où, à l'extérieur et auprès des festivaliers, JIM est considéré comme un événement intimement ancré sur son territoire environnant (cf. 1.).

### **Entre les pratiques et l'offre : le bénévolat**

Concernant l'articulation entre offre culturelle du territoire, festival et dynamique du bénévolat, plusieurs aspects sont à prendre en considération. D'une part, une grande majorité des bénévoles du festival sont extérieurs au territoire : la masse du bénévolat lors du festival reflète imparfaitement l'engagement des résidents locaux, même si celui-ci est la condition *sine qua non* pour le fonctionnement de l'événement. D'autre part, les bénévoles investis dans le festival et résidant à Marciac sont, au moins pour certains, des « militants culturels », impliqués souvent dans d'autres associations artistiques.

Si aucun acteur rencontré n'a déploré une faible participation du bénévolat concernant sa propre activité « à cause » du festival, certaines questions demeurent. En effet, le nombre global d'associations à Marciac est équivalent à celui de Plaisance, et les communes ont quasiment le même nombre d'habitants ; Plaisance semble avoir néanmoins davantage d'associations culturelles<sup>18</sup>. Sachant que ce n'est pas la quantité d'associations qui suggère la vitalité d'une vie sociale mais bien sa qualité, il convient également de s'interroger sur l'impact du festival concernant la faiblesse d'un pan culturel qui n'est pas pris en charge par des associations : le bénévolat pour le festival explique-t-il l'absence d'initiatives concernant une offre culturelle au quotidien, notamment sur l'enseignement artistique ? Dans la mesure où la vie culturelle dans les espaces ruraux est prioritairement portée par les associations, les faiblesses constatées pourraient venir d'une implication bénévole déjà très forte sur le festival de certains habitants qui auraient pu être sensibles, ailleurs, à d'autres besoins de l'offre culturelle, et donc la susciter. La confirmation de cette hypothèse nécessiterait néanmoins des investigations supplémentaires.

### **III. JIM, une ressource *pour* un développement culturel du territoire...**

#### **Une caution pour un projet à diverses échelles...**

En définitive, l'analyse montre jusqu'alors un événement dont la capacité à susciter un développement culturel territorial n'est pas perceptible avec des entrées d'évaluation relativement classiques : le développement des pratiques culturelles locales et la dynamisation des acteurs culturels locaux. Pourtant, un certain nombre de signes montrent que c'est bien grâce au succès de JIM que devrait se révéler une nouvelle dynamique... Déjà, nous avons indiqué que les bénéfices du festival avaient permis de mettre en place une programmation de concerts jazz hors saison, qui attirent davantage de public chaque année (avec une moyenne de 320 personnes par concert pour la saison 2006-2007). La cohérence du projet culturel du Pays Val d'Adour s'est aussi appuyée sur cet événement phare.

Par ailleurs, l'appel à projet des pôles d'excellence rurale lancé par la DIACT en 2006 a accéléré une initiative en l'état de projet précédemment : la création d'un équipement culturel pour une activité pérennisée à Marciac (salle de spectacle, lieu d'exposition, locaux de répétition, etc.). Ce projet de pôle culturel territorial (PCT) a émergé indubitablement de l'existence du festival ; il a suscité la création d'un syndicat mixte, associant le Conseil régional, le Conseil général, la Communauté de commune et la commune. Pour le territoire, JIM est comme une carte de visite, un point fort du CV territorial qui convainc les partenaires susceptibles de financer un tel projet. Pour autant, l'enjeu de l'articulation entre opération culturelle et développement culturel territorial n'est pas amoindri, au contraire même, tant les attentes sont fortes. En effet, cet équipement est en cours de préfiguration dans son fonctionnement. Aussi les acteurs culturels sont-ils très attentifs à ce qu'il va leur offrir comme perspective... ou à ce qu'il va leur prendre comme ressources financières. Or de nouveau l'action de cet équipement aura à jouer sur différentes échelles. Il est peu envisageable qu'il ne fonctionne qu'avec un public venant du bassin de vie, ou alors il serait largement démesuré. Par ailleurs, il semble que seule la spécialisation jazz puisse lui assurer une réelle aura, sachant que des équipements très bien structurés se situent non loin, à Auch et Tarbes.

Le défi à relever pour l'aventure marciacaise n'est pas isolé. Il s'agit de s'approprier un contexte à double entrée, avec des injonctions venant de toutes parts. D'un côté, les notions de compétitivité des territoires et d'excellence portées par l'Union Européenne et largement

reprise à l'échelle nationale (notamment la DIACT) ; de l'autre côté la décentralisation à la française, avec de plus en plus de libertés –de responsabilités aussi– données aux collectivités locales, dont la plus importante qui est « offerte » : la capacité de chaque échelon à négocier avec les autres et à faire entendre ses intérêts.

### **Du territorial et du sectoriel – quel développement ?**

En outre, l'exemple du festival de Jazz in Marciac illustre cette tension entre différents objectifs difficiles à concilier : entrée territoriale, entrée sectorielle, développement sectoriel de la culture, développement du territoire... Par où commencer ?

Il est manifeste qu'un certain nombre d'acteurs tentent d'élaborer leur projet sur le mode « intégré », associant développement culturel ET territorial. Cela passe au moins dans un premier temps par des évolutions dans l'organisation administrative. Avec la démultiplication des partenaires dans de plus en plus nombreux dispositifs, tout l'enjeu pour les territoires, pour la culture, pour la création et les pratiques, est de combiner différentes logiques d'échelles et sectorielles. Rappelons une évidence : la Région, le Département, la Communauté de communes et la commune n'ont pas les mêmes priorités d'actions, ni le même regard sur leur territoire. Alors que certaines privilégieront l'action sociale articulée à la culture, d'autres veulent relever le défi de cohésion rural-urbain, ou encore privilégier le rayonnement de leur territoire... Un hiatus supplémentaire est à distinguer : dans les administrations et chez les techniciens, un service « territoire » n'aura pas les mêmes références, les mêmes méthodes, les mêmes lignes directrices que le service « culture » d'une même institution locale. La Région Midi-Pyrénées s'est dotée d'une politique culturelle territoriale. C'est un grand pas, effectué dans le service culture, organisée jusqu'alors selon la logique ministérielle en disciplines. A l'inverse, dans le service des politiques territoriales (Pays, agglomérations), une répartition sectorielle, dont culturelle, s'est établie récemment. Il est encore trop tôt pour en évaluer précisément les résultats sur les territoires locaux. Concernant les Pays, une remarque peut être formulée néanmoins selon laquelle il est difficile d'échapper à l'aspiration localo-territoriale pour un projet culturel de territoire... comme il est difficile pour un projet culturel visant l'extra-territorialité d'entraîner l'ensemble de ses ressources localo-territoriales.

Ainsi, les projets culturels de Pays, même pris en charge par des animateurs dont les compétences sont d'abord culturelles, tendent à devoir répondre à un ensemble de

sollicitations, de petits projets, d'initiatives plus sociales qu'artistiques... et il est fort compliqué d'y renoncer : ces demandes contribuent au développement du territoire !

Dans l'autre sens, en reprenant l'exemple du Pôle culturel de Marciac, il est fort probable que le moyen de fonctionner pour ce nouvel équipement culturel passera par une priorité donnée à un projet d'excellence... c'est-à-dire, osons le mot, d'élitisme : le jazz n'est pas destiné en l'état à tous, tant socialement qu'en termes de générations. L'enjeu est sûrement celui de l'enseignement et de l'éducation artistiques, dirions-nous. Mais qui pourra encore financer de telles actions, essentielles mais aussi fort coûteuses, une fois que le budget de l'équipement phare sera abondé ?

Ces quelques réflexions posent avant tout des questions sur les priorités de l'action culturelle, sur les chemins à suivre pour articuler développement culturel et développement du territoire, sur les échelles envisagées, sur les critères d'évaluations de ces leviers activés... bien plus qu'elles n'apportent des réponses ou des recettes bien éprouvées. Aborder ces questions à travers les jeux d'échelles et la transversalité territoriale que peut prendre une action sectorielle semble une voie à explorer, sachant que nous en sommes encore aux premiers pas. Ainsi A. Faure considérait 48 heures d'un colloque intitulé « Développement culturel : enjeu artistique et projet de territoire » comme relevant d'une « *thérapie collective* », avec des doutes exprimés sur l'action culturelle et sur l'action territoriale<sup>19</sup>. Dans ces temps d'évaluation quantitative standardisée, il importe, pour la recherche sur les dynamiques culturelles territoriales de s'approprier et d'approfondir ce vaste domaine, quitte à apporter des *prescriptions* sous forme interrogative : quelle évaluation ? selon quels critères ? pour quel développement et quelle population ?

1 SIBERTIN-BLANC M., "Offre culturelle et brouillage des frontières urbain/périurbain/rural", in S. Arlaud, Y. Jean, D. Royoux (coord.), *Rural-Urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, PUR, 2005.

2 Ces questions trouvent écho dans un certain nombre de travaux, de géographes en particulier, sur cette articulation entre initiatives culturelles et développement territorial. Notamment :

\* GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER P. (dir.), *Lieux de culture/culture des lieux : Production(s) culturelle(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Rennes, PUR, 2003.

\* Augustin J.P, Lefebvre A. (dir.), *Perspectives territoriales pour la culture*, Bordeaux, MSHA, 2004.

[3](#) Evelyne Cavet et Alain Lefebvre (1988), *Jazz in Marciac : un festival dans le Gers, étude socio-économique*, ADDOCC Midi-Pyrénées.

Cettolo H. (2000), *Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées*, Thèse de doctorat d'études rurales, mention sociologie, Université de Toulouse-Le Mirail.

[4](#) Alain Lefebvre et Mariette Sibertin-Blanc (2008), *Etude sur l'impact socio-économique et territorial du festival de jazz à Marciac*. Recherche appliquée – Commune de Marciac et Région Midi-Pyrénées.

Les données et entretiens utilisés pour cette communication sont issus de ce travail mené en 2007.

[5](#) Même si le contenu de la programmation fait régulièrement débat... mais ce n'est pas l'objet de ce texte !

[6](#) Boure R., Lefebvre A., 2000. « La médiation culturelle du territoire : l'exemple de trois festivals en milieu rural », in *Sud-Ouest Européen*, n° 8, septembre, p. 49-56

[7](#) Les chiffres donnés sur les festivaliers sont issus de l'enquête menée par A. Lefebvre et M. Sibertin-Blanc lors de l'édition 2007. Ils concernent un échantillon de 257 personnes interrogées.

[8](#) *Impact des festivals de la région Midi-Pyrénées*, Nouveaux Armateurs – étude commandée par le Conseil Régional Midi-Pyrénées, 2004.

[9](#) CCI du Gers, *Estimation de l'impact économique de « Jazz In Marciac » - Festival et sessions d'automne, hiver et printemps sur les entreprises de commerce de détail, restauration et hébergements touristiques du Pays Val d'Adour*, avril 2006.

[10](#) Il est bien sûr très frustrant de devoir encore travailler sur des chiffres de 1999...

[11](#) NICOLAS Y., 2006, « L'analyse d'impact économique de la culture », Document de travail n° 1271, DEPS, ministère de la Culture et de la Communication.

[12.](#) Cf. Davezies L., *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, La République des idées, Seuil, 2008

[13](#) Plus d'un quart des festivaliers interrogés provient de six villes qui sont dans l'ordre : Toulouse, Paris, Pau, Albi, Bordeaux et Tarbes.

[14](#) Série d'entretiens menés par Alain Lefebvre et M. Sibertin-Blanc auprès des acteurs culturels du Pays Val d'Adour et des institutions départementales et régionales, 2007.

Nous définirons ici les **acteurs culturels** comme étant des artistes, des associations de diffusion ou d'éducation culturelle, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, avec une implantation sur le Pays Val d'Adour.

[15](#) Nous privilégions ici le Pays comme périmètre de l'analyse, en partant du postulat qu'il correspond peu ou prou à un bassin de vie et de développement culturel cohérent.

Le Pays Val d'Adour a un périmètre ambitieux, dans la mesure où il concerne 3 départements et 2 régions, avec une multitude de petits bourgs ruraux sans réelle *ville*. Son président est J. Glavany et son projet culturel s'inscrit dans la politique culturelle territoriale de la Région Midi-Pyrénées.

[16](#) Certes, les classes jazz du collège de Marciac ont permis que celui-ci ne soit pas fermé grâce au maintien d'effectif et de l'internat ; elles assurent également l'installation de familles intéressées par cet enseignement artistique. Néanmoins, ces formations spécifiques sont destinées à de jeunes adolescents peu nombreux, venant souvent de l'extérieur, dont les pratiques ont un effet extrêmement mesuré sur le territoire.

[17](#) Couralet S., « Pour une politique culturelle de territoire dans le le Pays du Val d'Adour - document de synthèse », 2003/2004

[18](#) Sources :

Associations de Plaisance : Liste fournie sur le site Internet de Plaisance / Associations de  
Marciac : Bulletin municipal, juillet 2006

[19](#) In Champs culturels, n°21 : Actes du colloque *Développement culturel : enjeu artistique et  
projet de territoire*, Dijon ENESAD, 3-4 avril 2006.